

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente (CGV) suivantes contiennent certaines informations légales concernant vos droits, tant en vertu des dispositions relatives aux contrats à distance qu'en matière de commerce électronique.

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les livraisons effectuées par la société à des consommateurs (en Allemagne, conformément au § 13 du Code civil allemand). Si vous n'achetez pas les produits pour un usage privé, mais en tant qu'entrepreneur (par exemple en tant que médecin, naturopathe ou hôtelier), les dispositions suivantes ne s'appliquent pas.

2. Parties contractantes

Le contrat de vente est conclu avec la société FOSTAC AG. Pour toute question, réclamation ou contestation, vous pouvez nous joindre du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (heure suisse) au numéro de téléphone +41 (0)71 955 95 33 ou par courriel à l'adresse fostac@fostac.ch.

3. Offre et conclusion du contrat

La présentation des produits dans la boutique en ligne ne constitue pas une offre juridiquement contraignante, mais une invitation à passer commande. Toutes les offres sont valables « dans la limite des stocks disponibles », sauf indication contraire sur les produits. Par ailleurs, sous réserve d'erreurs.

4. Prix et frais d'expédition

- 4.1 Les prix indiqués sur les pages produits comprennent la taxe sur la valeur ajoutée légale et les autres éléments de prix, sauf indication contraire.
- 4.2 En plus des prix indiqués, nous facturons des frais d'expédition pour la livraison. Les frais d'expédition vous sont clairement indiqués dans le panier de la boutique en ligne et sous le lien « [Frais d'expédition / conditions de livraison](#) » avec l'adresse <https://www.fostac.ch/fr/frais-d-expedition>.
- 4.3 Nos produits sont destinés à promouvoir la santé et ne constituent pas des bijoux. De petites impuretés (par exemple des bulles d'air) ne peuvent être exclues et n'influencent pas l'effet !

5. Livraison

- 5.1 Les informations relatives au délai de livraison sont des délais de livraison prévisionnels.
- 5.2 Si le produit commandé ne peut être livré dans les délais impartis parce que notre fournisseur ne nous l'a pas livré à temps, nous vous en informerons.

Dans ce cas, vous êtes libre d'attendre le produit commandé ou d'annuler votre commande. Les autres droits légaux de l'acheteur restent inchangés. En cas d'annulation, les contreparties déjà fournies seront remboursées.

6. Compensation et droit de rétention

- 6.1 Vous ne disposez d'un droit de compensation que si vos contre-prétentions ont été constatées judiciairement ou reconnues par écrit par nous.
- 6.2 Vous ne pouvez exercer un droit de rétention que dans la mesure où les prétentions résultent du même rapport contractuel.

7. Réserve de propriété

Jusqu'au paiement complet, la marchandise reste la propriété de FOSTAC AG.

8. Frais de retour

Si la marchandise livrée correspond à celle commandée, tous les frais d'un éventuel retour sont à la charge du client.

9. Séminaires et événements

- 9.1 La facturation de nos événements intervient immédiatement après l'inscription définitive et doit être réglée avant l'événement. En cas de virement bancaire à court terme, nous vous demandons de présenter le justificatif de paiement le premier jour de l'événement.
- 9.2 Si l'événement a lieu en Allemagne ou en Autriche, tous les prix indiqués s'entendent hors TVA.
- 9.3 Les frais de séminaire ne comprennent pas les repas, sauf indication contraire.
- 9.4 En cas d'annulation à court terme (moins de 10 jours avant le début du séminaire) ou d'absence non justifiée, le participant reste redevable de la totalité des frais de séminaire, quelle que soit la raison de l'annulation et que la place ait pu être réattribuée ou non.
- 9.5 Si, à titre exceptionnel, nous sommes contraints d'annuler ou de reporter un événement, le montant total déjà versé sera remboursé ou crédité pour un autre séminaire. Les modifications seront communiquées par écrit ou par téléphone.
- 9.6 Dans le bistrot en libre-service de la FOSTAC AG à Bichwil vous pouvez consommer des boissons chaudes et froides ou apporter votre propre repas. Pour le déjeuner, une réservation peut être effectuée dans un restaurant à proximité si nécessaire. Les repas et les boissons ne sont pas compris dans le prix du séminaire, mais doivent être réglés directement au restaurant.

- 9.7 Les participants sont responsables de l'organisation de leur hébergement pendant la manifestation. Vous trouverez une liste des hébergements disponibles dans les environs sur notre page d'accueil, sous le lien «[Logements dans la région de Bichwil](#)» avec l'adresse <https://www.fostac.ch/fr/fostac-academie-de-conscience/hotels>.

10. Responsabilité

- 10.1 Nous déclinons toute responsabilité en cas de manquements légers à nos obligations, sauf si ces manquements ont entraîné des dommages corporels, des atteintes à la vie ou à la santé, ou s'ils concernent des garanties ou des droits relevant de la loi sur la responsabilité du fait des produits. La responsabilité pour la violation d'obligations dont l'exécution est indispensable à la bonne exécution du contrat et au respect desquelles le client peut régulièrement se fier reste inchangée. Il en va de même pour les violations d'obligations de nos auxiliaires d'exécution.

- 10.2 Toute autre responsabilité est exclue, quelle que soit la nature juridique de la réclamation invoquée ; cela s'applique en particulier aux réclamations délictuelles ou aux réclamations en remboursement de dépenses inutiles au lieu de la prestation.

11. Durée de validité

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à compter du 1er mars 2026.

Février 2026